

# QC 77 BIO-ENZYMATIC ODOR ELIMINATOR

### SECTION 1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

Nom du produit : QC 77 BIO-ENZYMATIC ODOR ELIMINATOR

Autres moyens d'identification

: Sans objet

Utilisation recommandée

Désodorisant d'atmosphère

Restrictions d'utilisation : Réservé aux utilisateurs industriels et professionnels.

Information sur la dilution du

produit

1.56 % - 6.25 %

Société : Ecolab Inc.

1 Ecolab Place

St. Paul, Minnesota USA 55102

1-800-352-5326

Informations relatives aux

soins d'urgence

: 1-800-328-0026 (US/Canada), 1-651-222-5352 (outside US)

Date d'émission : 11/15/2023

### **SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS**

#### Classification SGH

**Produit TEL QUE VENDU** 

Irritation occulaire : Catégorie 2A

#### Produit à LA DILUTION RECOMMANDÉE

Pas une substance ni un mélange dangereux.

## Éléments étiquette SGH

## **Produit TEL QUE VENDU**

Pictogrammes de danger



Mot indicateur : Attention

Déclarations sur les risques : Provoque une sévère irritation des yeux.

Déclarations sur la sécurité : **Prévention:** 

Se laver la peau soigneusement après manipulation. Porter un

équipement de protection des yeux/ du visage.

Intervention:

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la

victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées.

Continuer à rincer. Si l'irritation des yeux persiste: Demander un avis

médical/ Consulter un médecin.

#### Produit à LA DILUTION RECOMMANDÉE

Déclarations sur la sécurité : Préventions

Se laver les mains soigneusement après manipulation.

917052-02 1 / 11

## QC 77 BIO-ENZYMATIC ODOR ELIMINATOR

Intervention:

Demander un avis médical/ Consulter un médecin en cas de malaise.

**Entreposage:** 

Stocker conformément à la réglementation locale.

**Produit TEL QUE VENDU** 

Autres dangers : Inconnu.

#### SECTION 3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

**Produit TEL QUE VENDU** 

Substance pure/mélange : Mélange

Nom Chimique No. CAS Concentration (%)

Oxirane, 2-methyl-, polymer with oxirane, mono(2- 166736-08-9 1 - 5

propylheptyl) ether

Xylène sulfonate de sodium 1300-72-7 1 - 5

### Produit à LA DILUTION RECOMMANDÉE

Aucun ingrédient dangereux

### **SECTION 4. PREMIERS SOINS**

**Produit TEL QUE VENDU** 

En cas de contact avec les yeux

: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées.

Continuer à rincer. Si l'irritation des yeux persiste: Demander un avis

médical/ Consulter un médecin.

En cas de contact avec la

peau

: Rincer abondamment à l'eau.

En cas d'ingestion : Rincer la bouche. Faire appel à une assistance médicale si des

symptômes apparaissent.

En cas d'inhalation : Faire appel à une assistance médicale si des symptômes

apparaissent.

Protection pour les

secouristes

: Si une possibilité d'exposition existe, consulter la Section 8 pour

l'équipement de protection individuelle particulier.

Avis aux médecins : Traiter de façon symptomatique.

Symptômes et effets les plus importants, aigus et différés

: Consultez la section 11 pour obtenir de l'information plus détaillée sur

les effets sur la santé et les symptômes.

Produit à LA DILUTION RECOMMANDÉE

En cas de contact avec les

yeux

: Rincer abondamment à l'eau.

En cas de contact avec la

peau

: Rincer abondamment à l'eau.

En cas d'ingestion : Rincer la bouche. Faire appel à une assistance médicale si des

symptômes apparaissent.

917052-02 2 / 11

## QC 77 BIO-ENZYMATIC ODOR ELIMINATOR

En cas d'inhalation : Faire appel à une assistance médicale si des symptômes

apparaissent.

## SECTION 5. MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

**Produit TEL QUE VENDU** 

Moyen d'extinction approprié : Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à

l'environnement immédiat.

Moyens d'extinction

inadéquats

: Inconnu.

Dangers spécifiques pendant : Non inflammable ou combustible.

la lutte contre l'incendie

Produits de combustion

dangereux

: Les produits de décomposition peuvent éventuellement comprendre

les substances suivantes:

Oxydes de carbone oxydes de soufre

Équipement de protection spécial pour les pompiers

: Utiliser un équipement de protection personnelle.

Méthodes spécifiques

d'extinction

: Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur. En cas

d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les émanations.

## SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

#### **Produit TEL QUE VENDU**

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

: S'assurer que le nettoyage est effectué par un personnel qualifié seulement. Voir les mesures de protection aux chapitres 7 et 8.

Précautions pour la protection de l'environnement : Ne pas laisser entrer en contact avec le sol et les eaux de surface ou souterraines.

Méthodes et matières pour le confinement et le nettoyage

: Obturer la fuite si cela peut se faire sans danger. Contenir et collecter le matériel répandu à l'aide d'un matériau absorbant non combustible, (p.e. sable, terre, terre de diatomées, vermiculite) et le mettre dans un conteneur pour l'élimination conformément aux réglementations locales / nationales (voir chapitre 13). Pour les déversement majeurs, endiguer le produit déversé ou le retenir afin d'éliminer tout risque

d'écoulement dans les voies d'eau environnantes.

#### Produit à LA DILUTION RECOMMANDÉE

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

: Voir les mesures de protection aux chapitres 7 et 8.

Précautions pour la protection de l'environnement : Pas de précautions spéciales pour l'environnement requises en cas

de déversement.

Méthodes et matières pour le confinement et le nettoyage

: Obturer la fuite si cela peut se faire sans danger. Contenir et collecter le matériel répandu à l'aide d'un matériau absorbant non combustible, (p.e. sable, terre, terre de diatomées, vermiculite) et le mettre dans un conteneur pour l'élimination conformément aux réglementations locales / nationales (voir chapitre 13). Pour les déversement majeurs,

917052-02 3/11

## QC 77 BIO-ENZYMATIC ODOR ELIMINATOR

endiguer le produit déversé ou le retenir afin d'éliminer tout risque d'écoulement dans les voies d'eau environnantes.

## **SECTION 7. MANUTENTION ET STOCKAGE**

**Produit TEL QUE VENDU** 

Conseils pour une manipulation sans danger

: Éviter le contact avec la peau et les yeux. Se laver les mains soigneusement après manipulation. En cas de disfonctionnement mécanique, ou s'il y a contact avec une dilution inconnue de produit, porter l'ensemble des Équipements de Protection Individuelle (EPI).

Conditions de stockage sures : Tenir hors de portée des enfants. Conserver dans des récipients

étiquetés appropriés

Température d'entreposage : 0 °C à 45 °C

Produit à LA DILUTION RECOMMANDÉE

Conseils pour une manipulation sans danger

: Se laver les mains après manipulation. En cas de disfonctionnement mécanique, ou s'il y a contact avec une dilution inconnue de produit, porter l'ensemble des Équipements de Protection Individuelle (EPI).

Équipement de protection individuelle, voir la section 8.

Conditions de stockage sures : Tenir hors de portée des enfants. Conserver dans des récipients

étiquetés appropriés

### SECTION 8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

#### **Produit TEL QUE VENDU**

#### Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Ne contient pas de substances ayant des valeurs limites d'exposition professionnelle.

Mesures d'ordre technique : Une bonne ventilation générale devrait être suffisante pour contrôler

l'exposition du technicien aux contaminants en suspension dans l'air.

### Équipement de protection individuelle

Protection des yeux : Lunettes de sécurité avec protections latérales

Protection des mains : Ne nécessite pas d'équipement de protection particulier.

Protection de la peau : Ne nécessite pas d'équipement de protection particulier.

Protection respiratoire : Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est

normalement nécessaire.

Mesures d'hygiène : A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux

consignes de sécurité. Se laver le visage, les mains et toute partie de

la peau exposée soigneusement après manipulation.

Produit à LA DILUTION RECOMMANDÉE

Mesures d'ordre technique : Une bonne ventilation générale devrait être suffisante pour contrôler

l'exposition du technicien aux contaminants en suspension dans l'air.

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux : Ne nécessite pas d'équipement de protection particulier.

Protection des mains : Ne nécessite pas d'équipement de protection particulier.

917052-02 4 / 11

## QC 77 BIO-ENZYMATIC ODOR ELIMINATOR

Protection de la peau : Ne nécessite pas d'équipement de protection particulier.

Protection respiratoire : Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est

normalement nécessaire.

## **SECTION 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

Produit à LA DILUTION

RECOMMANDÉE

Aspect : liquide liquide
Couleur : trouble, blanc incolore

Odeur : Parfums, Fragrances Parfums, Fragrances

pH : 7.0 - 7.5, (100 %) 7.0 - 7.5

Point d'éclair : Sans objet, N'entretient pas la combustion.

Seuil de l'odeur : Donnée non disponible
Point de fusion/congélation : Donnée non disponible
Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition : Donnée non disponible

Taux d'évaporation : Donnée non disponible

Inflammabilité (solide, gaz) : Sans objet

Limite d'explosivité, : Donnée non disponible

supérieure

Limite d'explosivité,

inférieure

Pression de vapeur

Solubilité dans l'eau

Densité de vapeur relative : Donnée non disponible

Densité relative : 1.0 - 1.02

Definite folding : 1.0 1.02

Solubilité dans d'autres

solvants

Coefficient de partage (n-

octanol/eau)

: Donnée non disponible

Température d'auto-

inflammation

: Donnée non disponible

Décomposition thermique : Donnée non disponible
Viscosité, cinématique : Donnée non disponible
Propriétés explosives : Donnée non disponible
Propriétés comburantes : Donnée non disponible
poids moléculaire : Donnée non disponible
COV (composés organiques : Donnée non disponible

volatils)

# SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

### **Produit TEL QUE VENDU**

917052-02 5 / 11

## QC 77 BIO-ENZYMATIC ODOR ELIMINATOR

Réactivité : Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales

d'utilisation.

Stabilité chimique : Stable dans des conditions normales.

Possibilité de réactions

dangereuses

: Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales

d'utilisation.

Conditions à éviter : Inconnu.

Produits incompatibles : Inconnu.

Produits de décomposition

dangereux

: En cas d'incendie des produits de décomposition dangereux peuvent

se former, comme : Oxydes de carbone oxydes de soufre

# **SECTION 11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES**

Informations sur les voies possibles d'exposition

: Inhalation, Contact avec les yeux, Contact avec la peau

## Effets potentiels sur la santé

**Produit TEL QUE VENDU** 

Yeux : Provoque une sévère irritation des yeux.

Peau : Aucun risque pour la santé n'est connu ni prévisible dans les

conditions normales d'utilisation.

Ingestion : Aucun risque pour la santé n'est connu ni prévisible dans les

conditions normales d'utilisation.

Inhalation : Aucun risque pour la santé n'est connu ni prévisible dans les

conditions normales d'utilisation.

Exposition chronique : Aucun risque pour la santé n'est connu ni prévisible dans les

conditions normales d'utilisation.

Produit à LA DILUTION RECOMMANDÉE

Yeux : Aucun risque pour la santé n'est connu ni prévisible dans les

conditions normales d'utilisation.

Peau : Aucun risque pour la santé n'est connu ni prévisible dans les

conditions normales d'utilisation.

Ingestion : Aucun risque pour la santé n'est connu ni prévisible dans les

conditions normales d'utilisation.

Inhalation : Aucun risque pour la santé n'est connu ni prévisible dans les

conditions normales d'utilisation.

Exposition chronique : Aucun risque pour la santé n'est connu ni prévisible dans les

conditions normales d'utilisation.

## Évaluation de l'exposition humaine

**Produit TEL QUE VENDU** 

Contact avec les yeux : Rougeur, Douleur, Irritation

917052-02 6 / 11

## QC 77 BIO-ENZYMATIC ODOR ELIMINATOR

Contact avec la peau : Aucun symptôme connu ou prévu.

: Aucun symptôme connu ou prévu. Ingestion

Inhalation : Aucun symptôme connu ou prévu.

Produit à LA DILUTION RECOMMANDÉE

Contact avec les yeux : Aucun symptôme connu ou prévu.

Contact avec la peau : Aucun symptôme connu ou prévu.

Ingestion : Aucun symptôme connu ou prévu.

Inhalation : Aucun symptôme connu ou prévu.

#### **Toxicité**

# **Produit TEL QUE VENDU**

**Produit** 

Toxicité aiguë par voie orale : Estimation de la toxicité aiguë : > 5,000 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : Donnée non disponible Toxicité cutanée aiguë : Donnée non disponible : Donnée non disponible

Corrosion et/ou irritation de la

peau

Lésion/irritation grave des

yeux

: Donnée non disponible

Sensibilisation cutanée ou

respiratoire

: Donnée non disponible

Cancérogénicité : Donnée non disponible Effets sur la reproduction : Donnée non disponible Mutagénécité de la cellule

germinale

: Donnée non disponible

: Donnée non disponible Tératogénicité STOT - exposition unique : Donnée non disponible STOT - exposition répétée : Donnée non disponible Toxicité par aspiration : Donnée non disponible

## **SECTION 12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES**

## Écotoxicité

**Produit TEL QUE VENDU** 

Effets sur l'environnement : Ce produit n'a pas d'effets écotoxicologiques connus.

Produit à LA DILUTION RECOMMANDÉE

Effets sur l'environnement : Ce produit n'a pas d'effets écotoxicologiques connus.

**Produit TEL QUE VENDU Produit** 

Toxicité pour les poissons : Donnée non disponible Toxicité pour la daphnie et : Donnée non disponible

917052-02 7/11

## QC 77 BIO-ENZYMATIC ODOR ELIMINATOR

les autres invertébrés

aquatiques

Toxicité pour les algues : Donnée non disponible

**Composants** 

Toxicité pour les algues : Xylène sulfonate de sodium

96 h CE50: 230 mg/l

### Persistance et dégradabilité

### Produit à LA DILUTION RECOMMANDÉE

Biodégradable

#### Potentiel bioaccumulatif

Donnée non disponible

#### Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

#### Autres effets néfastes

Donnée non disponible

## **SECTION 13. DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION**

#### **Produit TEL QUE VENDU**

Méthodes d'élimination : Lorsque c'est possible, le recyclage est préférable a l'élimination ou à

l'incinération. Si le recyclage n'est pas possible, éliminer

conformément à la réglementation locale. Disposer des déchets dans

une installation approuvée pour le traitement des déchets.

Considérations relatives à

l'élimination

: Éliminer comme produit non utilisé. Les contenants vides doivent être acheminés vers une installation certifiée de traitement des déchets en vue de leur élimination ou recyclage. No pas réutiliser des récipients

vue de leur élimination ou recyclage. Ne pas réutiliser des récipients vides. Éliminer conformément aux règlements municipaux, fédéraux,

provinciaux ou nationaux

#### Produit à LA DILUTION RECOMMANDÉE

Méthodes d'élimination : Le produit dilué peut être envoyé à l'égout.

Considérations relatives à

l'élimination

: Éliminer conformément aux règlements municipaux, fédéraux,

provinciaux ou nationaux

# **SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**

#### **Produit TEL QUE VENDU**

L'affréteur/consignataire/expéditeur est responsable de s'assurer que l'empaquetage, l'étiquetage, et les marques d'expédition sont en conformité avec le mode de transport choisi.

#### **Transport terrestre (DOT)**

Marchandise non dangereuse

# Transport maritime (IMDG/IMO)

Marchandise non dangereuse

917052-02 8 / 11

## QC 77 BIO-ENZYMATIC ODOR ELIMINATOR

## SECTION 15. INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

#### **Produit TEL QUE VENDU**

### **EPCRA - Emergency Planning and Community Right-to-Know**

#### **CERCLA Quantité à déclarer**

Ce produit ne contient aucun composant ayant une quantité à déclarer sous CERCLA.

#### Substances extrêmement dangereuses sous SARA 304 Quantité à déclarer

Ce produit ne contient aucun composant ayant une quantité à déclarer sous 304 EHS RQ.

SARA 311/312 Dangers : Lésions oculaires graves ou irritation des yeux

SARA 302 : Ce matériau ne contient aucun composant ayant une section 302 EHS

TPQ.

SARA 313 : Cette matière ne contient aucun composé chimique avec un numéro

CAS connu qui dépasse les valeurs seuil (De Minimis) établies selon SARA Titre III, Section 313 et pour lesquelles une déclaration est

nécessaire.

#### Prop. 65 de la Californie

Ce produit ne contient aucun produit chimique reconnu par l'État de Californie comme étant cause de cancer, d'anomalie congénitale, ou de tout autre dommage sur la reproduction.

#### California Cleaning Product Right to Know Act of 2017 (SB 258)

Cette réglementation s'applique à ce produit.

Nom Chimique	No. CAS	Fonction	Liste(s)
l'eau	7732-18-5	Diluant	Not Applicable
Oxirane, 2-methyl-, polymer with oxirane, mono(2-propylheptyl) ether	166736-08-9	Adjuvant de traitement	Not Applicable
Oxirane, methyl-, polymer with oxirane, mono(2-propylheptyl) ether	166736-08-9	Adjuvant de traitement	Not Applicable
Xylène sulfonate de sodium	1300-72-7	Adjuvant de traitement	Not Applicable
Proprietary Fragrance	Not Available	Fragrance	Not Applicable
Bacterial cultures	Réservé	Désodorisant	Not Applicable
Gum	Réservé	Adjuvant de traitement	Not Applicable

<sup>\*</sup>Cf. les liens vers les listes désignées sur ecolab.com/sds

### Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

### Inventaire des États-Unis TSCA :

Toutes les substances sont répertoriées comme actives sur l'inventaire de la TSCA

## Liste canadienne intérieure des substances (LIS) :

Ce produit contient un ou plusieurs ingrédients répertoriés dans la liste extérieure des substances (LES) canadienne.

## Australie Inventaire des substances chimiques (AICS) :

En conformité avec les inventaires

#### Nouvelle-Zélande. Inventaire des substances chimiques :

917052-02 9 / 11

## QC 77 BIO-ENZYMATIC ODOR ELIMINATOR

non établi(e)

**Japon. ENCS - substances chimiques existantes et nouvelles inventaire** : non établi(e)

Corée. Coréenne des produits chimiques inventaire existant (KECI) : non établi(e)

Inventaire philippin des produits et substances chimiques (PICCS) : non établi(e)

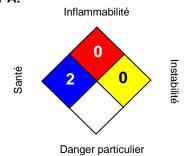
Chine. Inventaire des substances chimiques existantes en Chine (IECSC) :

En conformité avec les inventaires

Inventaire de Taiwan pour substance chimique : non établi(e)

### **SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS**

# Produit TEL QUE VENDU NFPA:



# HMIS III:

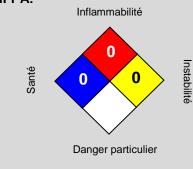
SANTÉ	2
INFLAMMABILITÉ	0
DANGER PHYSIQUE	0

0 = insignifiante, 1 = Léger,

2 = Modéré, 3 = Elevé

4 = Extrême, \* = Chronique

# Produit à LA DILUTION RECOMMANDÉE NFPA:



#### HMIS III:

SANTÉ	0
INFLAMMABILITÉ	0
DANGER PHYSIQUE	0
0 = insignifiante 1 = Léger	

U = Insignifiante, T = Lege

2 = Modéré, 3 = Elevé

4 = Extrême, \* = Chronique

Date d'émission : 11/15/2023

Version : 1.2

Préparé par : Regulatory Affairs

INFORMATIONS RÉVISÉES : Les modifications importantes apportées aux informations réglementaires et aux informations de santé sont signalées dans cette révision par un trait dans la marge gauche de la fiche toxicologique.

917052-02 10 / 11

# QC 77 BIO-ENZYMATIC ODOR ELIMINATOR

Les informations contenues dans la présente fiche signalétique ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, utilisation, fabrication, entreposage, transport, élimination, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

917052-02 11 / 11